



Vous venez de prendre votre licence à la Société de Tir de Nancy.  
Voici différents éléments qui pourront vous être utiles pour votre bonne pratique.  
La **SECURITE** est bien évidemment le maître mot dans nos pratiques.

Nos infrastructures comportent différents "Pas de tir" accessibles à votre guise, MAIS certains, comme le 25 & 50 m requiert un minimum de niveau de pratique.

**Si vous souhaitez faire l'acquisition d'une arme soumise à autorisation (catégorie B) ou accéder au Stand 25 m. :**  
Voici le déroulement type de ce que vous devrez effectuer dans cet ordre chronologique et sur une durée minimum de **6 mois** :



### 1- Votre inscription

Validée par la réception de votre licence.

### 2- Validation Cible Blanche

Vérification Manipulation et Sécurité avec les armes 10 m.

- **Minimum 10 séances enregistrées** au stand 10m.
- Participation gratuite.
- Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : [Validation Cible Blanche – STN](#)

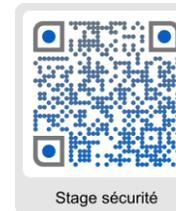


Cible Blanche

### 3- Stage de sécurité

Ce stage vous donnera toutes les informations théoriques sur les armes à feu, (classifications, détentions, transport, ...).

- Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : [Stage de sécurité – STN](#)
- Participation gratuite.
- Vous devrez répondre à un questionnaire écrit fédéral, dont les réponses auront été abordés pendant ce stage.

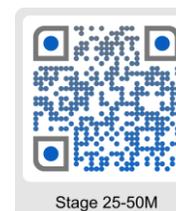


Stage sécurité

### 4- Stage 25m

Apprentissage, Manipulation et Sécurité avec les armes à feu 25 m.

- Accès à ce stage possible uniquement après validation de la cible blanche et du stage de sécurité
  - Coût de participation moyennant un tarif forfaitaire des coûts de consommables.
  - Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : [Stages STN – STN](#)
- ATTENTION uniquement 4 tireurs par stage et environ 1 stage par mois.**



Stage 25-50M

# 4 à 6 mois

Seulement une fois que ces 4 étapes seront validées, vous aurez accès librement à nos installations 25m.